

ment, je parle. ici, de la famille normalement constituée et fidèle à son rôle auprès des enfants.

JACQUES

(très attentif) Que veux-tu dire ?

LOUIS

(affirmatif) Voici, mon père. Dieu a institué le mariage en vue de la famille. En conséquence logique, tout ce qui resserre les liens familiaux Lui est agréable, parce que dans l'ordre. Est-ce à dire que tout ce qui se fait dans chaque famille est approuvé par Dieu et découle de son institution divine ? Qui oserait l'affirmer sans un hochement de tête ? Car nous serions obligés d'admettre des anomalies regrettables, des non-sens ridicules. Que de commandements inconsidérés... par exemple que d'absences de notions élémentaires d'éducation... que d'actes areligieux ou antichrétiens... chez bon nombre de parents ! Comptons les parents capables de poursuivre par eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. Sans sortir de notre famille, n'avez vous pas vous-même confié vos enfants à des institutrices et des professeurs ?

JACQUES

(sévère) Voyons, n'exagère rien. Ai-je le temps de m'occuper de ton instruction et de voir en même temps à mes affaires ? Ta mère a-t-elle le temps et la compétence pour vous instruire, toi, tes frères et sœurs ?

LOUIS

Fort bien ! Donc, l'école d'invention humaine, comme vous disiez, n'est ni à rejeter, ni à opposer à la famille d'institution divine !

JACQUES

Qui t'a parlé de fermer nos écoles ? Où veux tu en venir ?

LOUIS

(avec force) Tout simplement à ceci. Si l'école aide la famille à donner l'instruction et à compléter l'éducation de vos fils, pourquoi une œuvre de jeunesse sérieusement organisée ne pourrait-elle pas *s'occuper des loisirs* de ces mêmes fils avec la sollicitude qu'y mettraient les parents ? Vous n'allez pas jusqu'à croire, mon père, que vous pouvez tout faire